



TRAIT D'UNION

Bulletin édité par la Section CGT
des Retraités PTT du Rhône

OCTOBRE 2024 **N°36**

A la croisée des chemins

« Soit je reste timoré, expectatif, reclus et larmoyant et je tire tout droit, soit je me rebelle, je me solidarise, défends et conquiers de nouveaux acquis, et prends un grand virage à gauche. »

Pas facile la vie en société aujourd'hui :

- 49.3 réitérés sur la réforme des retraites en 2023, usurpation et vol des citoyens au mépris de la démocratie en juillet.
- un 1^{er} ministre de droite, un gouvernement très à droite, et l'extrême droite tirant les ficelles en vue de 2027.
- Sans majorité absolue, les forces de gauche sont virées de la gestion des affaires publiques du pays.

Merci, président, par mépris et déni, pour ce tour de passe-droit libéral et autoritaire. Sans doute les guerres planétaires contribuent-elles aussi à ce climat ambiant anxiogène.

Face à ces stratégies et ces stratagèmes, ne laissons pas faire !

Battons-nous !

Les luttes de 2023 et 2024, nos rassemblements à l'appel du groupe des 9, et nos revendications nous poussent à persévérer. L'état actuel des services publics, les salaires et les pensions, les droits des femmes, tout nous pose question et demande des réponses concrètes et urgentes.

L'état de nos pensions : 2,9 millions de retraités vivent avec moins de 1000 € par mois, dont 74% de femmes – 55% des retraités ont une pension inférieure au SMIC (1760€ brut). Exigeons-la sur la base du SMIC, à 2000€ brut. Le report annoncé de la revalorisation des pensions pour le 1^{er} juillet 2025. Cela cumulé à l'inflation aboutit à une perte d'au moins trois mois de pension depuis 2017.

Pour l'accès aux soins, les franchises et le ticket modérateur sont augmentés, et le patronat est exempté de cotisations sociales, alors que la part des plus grosses fortunes représente 42% du PIB en 2023...

D'autres choix sont possibles. Le 1^{er} octobre l'a montré, pour d'autres financements et une autre politique des services publics, favorable à la population.

Face au pouvoir, au patronat, à la finance (les pros de la dette et de l'austérité), c'est nous, toutes et tous, qui créons les richesses du pays.

Plus que jamais, faisons nous entendre.

RECONSTRUISONS L'ESPOIR !

Fraternellement,

André



Oui au service public postal

Non aux fermetures de bureaux de poste !

La direction du groupe La Poste a procédé à la fermeture de cinq bureaux de poste de proximité à Lyon en quatre ans : Terreaux, Saint-Just, Ampère, Place Ambre. Elle veut fermer le bureau de poste de Jean Macé fin octobre, puis ceux de Dauphiné et Foch d'ici 2025.

Le collectif d'habitants et habitantes pour le maintien du bureau de poste de Jean Macé soutenu par notre syndicat a été reçu le 9 octobre par les autorités régionales de la Poste. Celles-ci ont précisé que « nous sommes des clients et non des usagers et que c'est la situation financière du groupe La Poste qui guide leurs choix » (quel culot pour un service public !). En ajoutant que La Poste fait le choix de la digitalisation croissante de ses offres et de ses services pour s'adapter aux nouveaux usages. Tant pis pour ceux qui n'ont pas les moyens de se « connecter » !

Les médias nationaux viennent de faire état d'un projet de suppression de 50 Millions d'euros du contrat de l'Etat à La Poste. C'est inadmissible ! Raison de plus pour exiger le maintien de bureaux de Poste de plein exercice.

Le maire de Lyon, Grégory Doucet, doit être reçu à ce sujet fin octobre par le PDG de la Poste, Philippe Wahl.

La riposte s'organise : rassemblements (y compris avec le soutien des mairies d'arrondissements), pétitions (celle sur le maintien de Jean Macé a été envoyée aux adhérents).



Rassemblement devant le bureau de Jean Macé / prise de parole du secrétaire du syndicat

La sécurité Sociale intégrale, une revendication à gagner !

Notre camarade Alain participe à la commission nationale de l'UFR (Union Fédérale des retraités).

Lors de la dernière réunion de la commission nationale de notre Union Fédérale des Retraité-es de notre fédération le 26 septembre, une première présentation sur un travail effectué auprès des retraité-es syndiqué-es de 16 départements sur une consultation liée à la complémentaire santé a permis de nombreux échanges entre les membres de la commission et le groupe de travail. Ensuite un référent pour la confédération est intervenu sur le thème de la sécurité sociale Intégrale, voici un extrait de son intervention :

« Si la CGT parle de reconquête de la sécurité sociale, ce n'est pas un hasard. Si la CGT parle de sécurité sociale intégrale, ce n'est pas un hasard non plus. La sécu intégrale, ce n'est pas qu'une simple assurance qui rembourse des soins. C'est un acteur de construction sociétale pour aller vers plus de justice sociale. Elle doit donc répondre à tous les enjeux sociaux les plus anciens comme les plus récents. La reconquête de la Sécu ? Oui, car cet outil doit être à la main des salarié-es et financé par les richesses produites par leur travail en partageant une partie des salaires. C'est le seul mécanisme qui remette en cause le capital contrairement à un financement par l'impôt ou directement par l'employeur. La sécu intégrale c'est une mise en sécurité sociale complète des salariés et de leurs proches contre tous les aléas de la vie y compris la perte de revenu et de travail. Il permet à chacune et chacun de jouer le rôle qu'elle ou il souhaite dans la société sans être à la merci d'une classe exploitante. La sécurité sociale intégrale c'est donc pouvoir donner l'occasion à toutes les travailleuses et tous les travailleurs d'exercer pleinement leur citoyenneté quelles que soient leurs possibilités et leur histoire. C'est donc tout l'enjeu du Nouveau Statut du Travail Salarié et de la Sécurité Sociale Professionnelle qui œuvrent à l'abolition du patronat en protégeant le sens et la finalité du travail ».

Pour avancer dans ces propositions de revendications, nous vous proposons une consultation sur la Mutuelle, la Prévoyance et la Sécurité Sociale Intégrale, votre avis sera important car il sera analysé par l'UFR, afin d'apporter des éléments pour faire avancer nos revendications.

D'autres UFR dans d'autres fédérations travaillent aussi sur ce sujet important pour nous tous, afin d'alimenter un travail global au sein de notre confédération.

Réunion des syndiqués de la section des retraités

**Le mardi 19 novembre à 14 heures
au local rue Delore**

Brèves...

- Avantages bancaires des retraités de La Poste : où en est-on ? La fin des avantages financiers est programmée pour le 1^{er} janvier 2025. Mais rien n'est inéluctable. Après avoir été reçue le 27 mars au siège par la DNAS (Direction Nationale des Activités Sociales de La Poste), et l'interpellation au Conseil d'Administration, l'UFR (Union Fédérale des Retraités) entend relancer une audience avant la fin de l'année auprès de la Banque Postale. L'importante mobilisation des retraité.e.s a tout de même contraint la Banque Postale à revoir sa copie. A suivre...
- Le premier ministre lance un « chantier » pour l'amélioration des retraites, contradictoire après 18 mois de passage en force pour une réforme injuste !
- Le pouvoir veut redonner la main au Parlement et aux acteurs sociaux... Chiche !
- 4 milliards d'euros récupérés sur le dos des retraités dans le projet de budget de l'état (non indexation des pensions sur l'inflation). Ça commence bien !
- Pour le maintien du bureau de poste de Jean Macé ont lieu régulièrement des initiatives devant la sortie du métro ou le bureau de poste. Le collectif d'habitants et habitantes appelle à un rassemblement le mercredi 30 octobre devant le bureau. Déjà 70 pétitions ont été signées et retournées à la section (au total, 2137 recensées par le collectif). Continuons à signer la pétition.
- Le 3 octobre, à Lyon, a eu lieu un rassemblement à l'appel de la CGT CARSAT contre la suppression du Service du contrôle médical de l'Assurance maladie.
- Le même jour, rassemblement devant la FNAC Bellecour contre la casse sociale.
- Le lendemain, rassemblement de la CGT FERC Sup contre le projet de fusion à l'université Lyon 1.

Agendas

Il est toujours possible de commander un agenda au syndicat en utilisant le bon de commande envoyé il y a quelques semaines.

En ce qui concerne le « planning », le prix n'apparaît pas dans le bon de commande : il est bien de 7€.

Vie nouvelle

Le Syndicat Départemental a décidé d'offrir un exemplaire de VIE NOUVELLE, le magazine de la CGT des retraité.es (UCR) qui paraît tous les deux mois, très apprécié par celles et ceux qui le lisent depuis de nombreuses années, aux nouveaux et futurs retraités de notre syndicat. Le bureau de la section précise dans le courrier d'accompagnement : « Nous souhaitons te compter encore parmi nous à la CGT ; sache que nous sommes organisé.es en section départementale des retraité.es CGT de la FAPT car nous avons toujours à défendre nos conquises (Sécu, protection sociale, services publics...) pour tous et toutes actif.ves, retraité.es, étudiant.es, et améliorer nos moyens d'existence. ».

Le contenu de VIE NOUVELLE apporte un éclairage sur l'actualité pour comprendre la situation économique, sociale et politique, aborde divers sujets, donne des informations sur les questions culturelles et de loisirs, partie intégrante de la vie des retraité.es.

Elections des CSE (Comités Sociaux et économiques) à La Poste, du 9 au 14 octobre

La Poste passe aux IRP (Instances Représentatives du Personnel) de type CSE. Ces nouvelles instances reprennent les missions des délégués du personnel et des CHSCT.

Les élections (du 9 au 14 octobre pour le 1^{er} tour) définissent les représentants de chacun des 32 CSE d'établissement. La CGT a pu présenter des listes dans tous les CSE, y compris pour le collège 3 (cadres) à la surprise de la direction. Cela prouve la confiance apportée à notre organisation, dans toutes les catégories. La CGT a préparé la campagne depuis deux ans. Ce scrutin est déterminant pour peser sur les revendications des personnels et dans les choix stratégiques de l'entreprise. Il y a un double enjeu : améliorer les conditions de travail et de vie des agents ainsi que le service rendu aux usagers sur tout le territoire. Un vote fort CGT peut permettre de gagner des accords plus avantageux. Il y aura de nombreuses répercussions : moyens à disposition pour militer et visiter les services, poids de la CGT dans la négociation des accords, orientations des activités sociales (telle l'aide aux retraités).

La campagne visait à gagner au vote les personnels éloignés des services (par exemple les TPAS) et à engager des échanges avec les collègues intérimaires du service postal.

Avec un scrutin marqué une nouvelle fois par une participation de seulement 64,50%, la CGT réaffirme la nocivité du choix par la direction du vote électronique intégral. Compte tenu de la diversité des métiers et des organisations de travail, le vote électronique a créé une nouvelle fois une rupture d'égalité pour l'accès au vote. Pour preuve, sur les 32 périmètres de CSE-E, dix sont concernés par un second tour (les 23 et 24 octobre), la direction en porte l'entière responsabilité.

A la suite de ce scrutin, seuls cinq syndicats restent représentatifs, dont la CGT, deuxième organisation.

A l'heure où La Poste est à un tournant de son histoire, la mise en place des CSE signe une nouvelle phase du processus de privatisation que la CGT entend continuer à combattre, notamment en appelant à l'unité d'action syndicale. Dans l'immédiat, il est nécessaire que l'ensemble des postiers se mobilisent pour peser sur l'enjeu de la renégociation des missions de service public et de son financement.

C'est dans ce contexte que la CGT entend renforcer sa proximité avec les postières et postiers dans leurs diversités, sur tous les sujets revendicatifs qui les préoccupent comme les questions d'emplois, de conditions de travail, de salaire, ...

Rappel :

Pour nous joindre :

Permanences du bureau au local 79, rue Pierre Delore tous les mardis à partir de 10h.

Téléphone : 04 78 61 16 29

Mail : retcgtptt69@wanadoo.fr

Une carte à signer pour la PAIX

Nous avons reçu 134 cartes-pétition signées par les adhérent.e.s que nous avons transmises au palais de l'Élysée. Malheureusement, cela reste d'actualité...

C'est quoi les TPE ? (élections du 25 novembre au 9 décembre 2024)

Les TPE (Très Petites Entreprises, moins de onze salariés), il y en a beaucoup, environ deux millions. On les trouve dans des secteurs très divers : commerces, services, construction,... avec une clientèle locale de proximité. Les salariés des TPE font partie de notre quotidien : plombier, boulanger, libraire, coiffeuse. Leur point commun : ils sont tous salariés d'une TPE appelés à voter au scrutin de fin d'année. Leur durée hebdomadaire de travail est supérieure d'une heure à la moyenne, leurs salaires sont bas. Ils éprouvent des difficultés liées à leur spécificité, sur leurs droits à connaître et à faire respecter, car ces entreprises n'ont pas l'obligation d'avoir des représentants du personnel. D'où la nécessité qu'il y en ait pour se défendre à titre individuel et collectif, et pour rompre l'isolement.

Enjeu de taille de ces élections :

- Des camarades CGT siégeront dans les commissions paritaires territoriales dans les treize régions et dans les TOM. Celles-ci sont mises en place par secteur d'activité (artisanat, professions libérales, assistantes maternelles, particuliers employeurs,...). Ces instances sont paritaires et regroupent dix salariés et dix employeurs, désignés pour une durée de quatre ans. Des commissions interprofessionnelles existent aussi.
- Le résultat électoral détermine le poids de chaque organisation syndicale. En 2021, la CGT avec 26, 31 % des voix était première organisation.
- Chacun peut s'impliquer, simple syndiqué ou militant actif, au sein d'une Union locale



ou d'une Union syndicale des retraités CGT (par exemple pour représenter les commerçants ou les ouvriers d'un secteur).

Nous avons à cœur d'expliquer et de rappeler que par la syndicalisation CGT, par la force du collectif, nous sommes plus forts ensemble, quel que soit le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

Très important : cela concerne cinq millions de travailleurs, soit près de 20 % des salariés.



Non au recul de l'indexation des retraites de base au 1er juillet 2025

En attendant l'action prévue pour le 3 décembre, à l'appel des neuf organisations de retraités, une pétition en ligne est lancée pour :

- L'indexation à minima sur l'inflation au 1er janvier 2025
- Le rattrapage des pertes subies depuis 2017
- Pas de pension en-dessous du SMIC
- La revalorisation des pensions indexées sur le salaire moyen

Signez et faites signer la pétition en ligne (<https://chnq.it/6zJ8pdyWPM>)

Le jour se lève

Nous sommes fin septembre,
Le jour se lève vers sept heures,
La nuit noire devient bleu marine
Puis bleu roi,
Puis bleu ciel,
Ensuite, quelques nuages trop blancs
Se teintent en rose,
C'est enfin le lever du soleil,
Avec un ciel bleu, mauve et blanc,
Bientôt le soleil va briller,
Suis-je la reine du monde ?
Non, seulement la princesse,
Descendant de la lune,
Grâce aux étoiles.

Armeil

Assemblée Générale de la section retraités CGT PTT du Rhône

le 13 février 2025

Espace 101 Lyon 8 ème



Pour un service public fort face à l'extrême-droite

Une diffusion récente de propagande d'extrême-droite s'est opérée à Lyon ces temps-ci, notamment dans des locaux syndicaux.

Le groupuscule Némésis se dit féministe, identitaire, mais instrumentalise les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes, relayant les thèses des partis politiques d'extrême-droite. De manière fausse et mensongère, ceux-ci allèguent que ces violences viendraient systématiquement de l'homme étranger et/ou musulman. C'est une stigmatisation éhontée qui fracture la société, et un détournement des véritables causes des violences exercées sur les femmes et les minorités de genre.

Ces mêmes « féministes » ne condamnent surtout pas les inégalités au travail et les écarts de salaire. L'extrême-droite soutient les riches. Elle a voté contre les lois sur l'égalité professionnelle au Parlement européen. Elle s'est opposée à l'Assemblée nationale en 2023 au déblocage d'un milliard d'euros pour cette lutte sociale.

Cette imposture nous renvoie à un modèle de société patriarcale : travail, famille, patrie. Avec la femme, épouse et mère, restant au foyer.

La CGT revendique l'égalité entre les femmes et les hommes. Elle est contre les violences,



contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, pour une politique publique ambitieuse sur la petite enfance, les modes de garde...

Les idées de l'extrême-droite sont à l'opposé de nos revendications, telle l'égalité salariale. Elle s'oppose au progrès social, à la préservation et au renforcement de nos libertés publiques. Ensemble, unis et solidaires, construisons une société plus juste et équitable.

André

Souscription

L'envoi des carnets de billets pour la souscription annuelle de la Fédération FAPT est en cours. Merci de lui réserver le meilleur accueil...

